

Nom de l'élève : Prénom :

Adresse :

Code postale : Ville :

Portable (Les infos du Studio sont transmises via WhatsApp) :

Email :

Jours choisis : Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi / Samedi

Cours choisis :

.....

.....

En cas d'accident prévenir :

Urgence Téléphone :

Contre-indications médicales à signaler (Allergies, Asthmes...) :

.....

Je soussigné(e)..... atteste sur l'honneur, que : mon enfant/ moi même* ne présente aucune contre-indication à la pratique de la danse, fitness ou pole danse et autorise LE STUDIO à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident. *rayer les mentions inutiles .

Offre FITNESS	Offre DANSE, YOGA	Offre POLE DANCE
☐ Illimité : 440€ Fitness + yoga ☐ 1 cours : 255€ ☐ 2 cours : 335€ CARTE ☐ 1 cours : 10€ ☐ 10 cours : 80€	☐ Éveil 225€ <u>ENFANT</u> 285€ / 1h 355€ / 1h30 ☐ + 150€ cours sup <u>ADO, ADULTE</u> ☐ 310€/ 1H 400€/1h30 ☐ +190€ cours sup	☐ Enf : 300€/ Ado : 360€ ☐ 1 cours 1H30 : 695€ ☐ pole choré seul : 580€ ☐ Pole + pole choré : 1190€ ☐ CARTE ☐ 1 cours : 26€ ☐ 10 cours : 245. € (valable 4 mois)

Je m'engage à régler le forfait annuel + la cotisation d'adhésion annuelle obligatoire de 15€ (chèque à part a l'ordre du Studio)

Total abonnement : 15€ adhésion+.....

- En totalité dès l'inscription, par chèque, chèque vacances ou espèces.

- OU en chèque jusqu'à 3 fois à remettre dès l'inscription (encaissables respectivement le 5 des mois de Septembre, Janvier, Avril)

En cas de cumul Danse, Fitness, Yoga et Pole Dance : -30% sur l'abonnement le moins cher et -5% pour les personnes de la même famille sur l'abonnement le moins cher.

A la signature, l'année entière est due. En aucun cas, une absence prolongée ne peut être cause de remboursement ou de non paiement. Je déclare en outre avoir pris connaissance et approuvé le règlement intérieur du STUDIO au verso. Fait à

Le..... Signature

Nous vous demandons de prendre le temps de lire le règlement de DU STUDIO et de le respecter.

Le règlement a pour objet d'assurer le bon fonctionnement de l'école et d'harmoniser les relations entre toutes les personnes prenant part à sa vie: professeurs, élèves, parents d'élèves.

Article 1: Cours, Inscription, Paiement

L'inscription aux cours est annuelle et engage au paiement intégral du forfait et de la cotisation pour l'année en cours. Si les coordonnées mentionnées lors de l'inscription venaient à changer, merci de nous en informer.

Pour les enfants, les cours sont dispensés du 9 Septembre au 4 Juillet hors vacances scolaires.

Pour les adultes, les cours sont dispensés du 9 Septembre au 4 Juillet ainsi que 1 semaine/2 des vacances scolaires.

Pas de cours les vacances de Noël et les jours fériés.

Les absences de l'élève ne donneront lieu à **aucun remboursement à l'exception** d'un arrêt définitif des cours pour cause médicale, sur présentation de certificats médicaux. Dans ce cas et uniquement dans ce cas, un avoir sera effectué au prorata et calculé à date de réception du certificat par recommandé. En cas de force majeure imprévisible et insurmontable (ex: confinement covid,...), des solutions temporaires ou définitives seront alors proposées.(cours en lignes, stages...)

Article 2: Assiduité

Pour une meilleure progression de tous durant l'année, il est souhaitable que les élèves soient assidus. En cas d'absence merci de prévenir **Julie responsable du Studio** 06 65 76 22 30

En cas de maladie contagieuse, les élèves seront invités à ne pas assister au cours.

Toute douleur ou blessure doit être signalée au professeur en début de cours afin qu'il en tienne compte.

Article 3: Tenue, Coiffure

Classique : Justaucorps, collants clairs, demi-pointes. Chignon Obligatoire (bandeau pour les cheveux courts).

Jazz : Short ou legging, T-shirt ou brassière. Les cheveux devront être retenus en arrière afin de dégager le visage.

Pole Dance : Short, brassière. Les cheveux devront être retenus en arrière afin de dégager le visage.

Fitness : venir avec des chaussures de salle.

Les chewing-gums, le port de bijoux (bagues, bracelets, colliers, montres...) ainsi que les téléphones portables sont interdits pendant les cours.

En cas de perte ou de vol d'effets personnels, **LE STUDIO** décline toute responsabilité.

Article 4: Responsabilité

Toute personne inscrite certifie être médicalement autorisée à la pratique de la danse, fitness et/ou pole dance et avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Il appartient aux parents ou accompagnants des élèves mineurs de s'assurer que le professeur est bien présent avant de laisser l'enfant seul.

En cas d'absence du professeur, les parents/élèves majeurs, seront prévenus.

Article 5: Spectacle

Un spectacle de fin d'année sera organisé, la présence des élèves aux différentes répétitions et représentations est obligatoire si l'enfant s'engage à y participer. Le spectacle est payant y compris pour les familles d'élèves. Il sera demandé aux élèves une participation financière spéciale liée à la mise à disposition des costumes de scène. **LE STUDIO** pourra demander aux élèves de participer à diverses manifestations (téléthon, fête de la musique...)

Article 6: Droit à l'image

Il se peut que **LE STUDIO** utilise l'image des élèves à des fins de communications. Aucune compensation présente ou future ne pourra être réclamée.

Procéder à une inscription vaut acceptation du règlement intérieur.